Logiques d'action des jeunes en situation d'insertion professionnelle à Cotonou et N'Djamena

Nékouanodji Carine M'BAINDOLOUM Atchamou Oraly BIAOU

Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FSHS/Laboratoire d'Analyse et de Recherche Religions, Espaces et Développement (LARRED)

nek carine@yahoo.fr

Résumé

Prise dans sa globalité, l'insertion professionnelle des jeunes demeure un problème tant social que politique. Dans ce sens, la problématisation de situations individuelles ou interindividuelles laisse entrevoir des savoirs et démarches d'analyse qui permette de déceler une forme de cohérence dans la diversité des actions. Même si certaines doxas soutiennent le paradigme des ensembles collectifs suivant l'hypothèse des logiques types, la prégnance des touches personnelles dans les actions exige de considérer en matière d'approche, les interactions entre les cadres sociaux et les pratiques (ou autonomies) individuelles. C'est ce que nous tentons d'élucider à travers la question de l'insertion professionnelle des jeunes à Cotonou et N'Djaména. L'objectif principal étant de présenter les rationalités d'action des jeunes en situation d'insertion professionnelle à Cotonou et N'Djaména, la présente recherche opte pour triangulation théorique c'est-à-dire qu'elle est à la fois sociale et spatiale. En effet, selon la perspective de l'École de Chicago cette forme analytique admet une appréhension du lien social en ville. L'approche comparative a été privilégiée entre Cotonou et N'Djaména dans le cadre de cette recherche. Ainsi, en guise de résultats, une diversité des mobiles et des rationalités sont mobilisés par ces jeunes dans les contextes sociétaux considérés. Par ailleurs, et qui se traduit par le fait pour les jeunes de vouloir juste "Participer à l'emploi" ou rester à tout prix sur le marché du travail, intégrer le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) ou opter pour la formation continue.

Mots clés: insertion professionnelle, jeunes, rationalité de l'action, Cotonou, N'Djaména

Summary

Taken as a whole, the professional integration of young people remains both a social and a political problem. In this sense, the problematisation of individual or interindividual situations suggests knowledge and analytical approaches that make it

possible to detect a form of consistency in the diversity of actions. Even if certain doxas support the paradigm of collective sets according to the hypothesis of standard logics, the prevalence of personal touches in actions requires that the interactions between social frameworks and individual practices (or autonomies) be considered in the approach. This is what we are trying to elucidate through the question of the professional integration of young people in Cotonou and N'Djaména. The main objective being to present the rationalities of action of young people in a situation of professional integration in Cotonou and N'Djaména, the present research opts for theoretical triangulation, i.e. it is both social and spatial. Indeed, according to the Chicago School perspective, this analytical form admits an apprehension of the social link in the city. The comparative approach was privileged between Cotonou and N'Diaména in the framework of this research. Thus, by way of results, a diversity of motives and rationalities are mobilised by these young people in the societal contexts considered. Moreover, this is reflected in the fact that young people just want to "Participate in employment" or stay in the labour market at all costs, integrate the field of information and communication technologies (ICT) or opt for continuing education.

Key words: professional integration, young people, rationality of action, Cotonou, N'Djaména

Introduction

Entendu comme « un processus dynamique qui caractérise le passage du système éducatif à une position d'activité relativement stabilisée » (Mansuy et *al*, 2001:1) dans le marché du travail, l'insertion professionnelle (IP) des jeunes ne correspond donc pas qu'au simple moment où un individu accède à un emploi. Elle correspond plutôt, à une forme de stabilité et la possibilité pour un individu de réaliser ses projets de vie. Elle coïncide ainsi à une entrée dans la vie adulte.

En effet, parmi des millions de jeunes diplômés des universités, des centres de formation technique et d'apprentissage déversés sur le marché de l'emploi, peu de structures adéquates sont à même de les absorber (Lututala et *al.*, 2012 : 5). Cette situation apparait aussi comme une résultante des entraves structurelles, liées au contexte économique dégradé ; au fonctionnement du marché du travail et à l'inadaptation de notre modèle social. Par ailleurs, la dualisation du marché de l'emploi fait des jeunes une variable d'ajustement notamment en période de crise (Prevost, 2012 :120).

C'est dans cette logique que, le développement de l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes constituent un enjeu majeur pour les politiques dans le monde et particulièrement en Afrique. Cependant, face à l'augmentation du chômage de longue durée, et aux risques d'exclusion et de pauvreté, c'est l'incapacité du ou de notre modèle social à faire face à la condition des nouvelles générations qui est interrogée.

1. Problème de recherche

Aspirant à la réussite économique, sociale et à plus d'égalité, les jeunes de Cotonou et de N'Djaména, pourtant plus qualifiés que leurs aînés, arrivent massivement sur le marché du travail et se retrouvent malheureusement au cœur des préoccupations démographiques et sociales actuelles à savoir : le chômage, le sous-emploi et la précarité. En effet, qu'ils soient salariés, travailleurs familiaux ou entrepreneurs, la plupart demeurent en situation de précarité.

Ces difficultés d'accès à l'emploi des jeunes qui focalisent l'attention des pouvoirs publics mais trop souvent considérées de manière univoque, méritent d'être mieux spécifiées en ce qu'elles ne concernent pas « la jeunesse » dans son ensemble, en tant que classe d'âge, mais bien une partie de la jeunesse, dotée de caractéristiques bien spécifiques, et qui fera les frais de la forte compétition qui régit l'accès au marché du travail (Sulzer, 2010:86).

Les difficultés à trouver un emploi sont susceptibles d'induire des doutes chez les chômeurs et remettre en cause un certain nombre de liens fondamentaux, au premier rang desquels le lien entre capital humain et insertion professionnelle. En effet, l'examen des obstacles à l'emploi des jeunes met en avant la faiblesse du tissu économique béninois et sa faible capacitée d'absorption de la main d'œuvre juvénile, dans la mesure où plus de la moitié c'est-à-dire près de 60 % de chômeurs (INSD, 2016:3) soulignent le manque d'emplois disponibles comme obstacle majeur à leur insertion professionnelle. A ce propos, quant on considère le taux de chômage et du sous-emploi à Cotonou selon les critères du BIT, cela affiche un total de 18,4 %. La particularité de la situation au Tchad et donc de N'Djaména réside dans le fait que les jeunes qui sortent du système éducatif et de formation ne sont pas suffisamment préparés pour affronter le marché du travail (Essor, 2018: 2). Trois quarts d'entre eux entrent précocement sur le marché du travail, sans avoir achevé le primaire ou avec un âge inférieur à 15 ans.

En définitive, dans notre milieu de recherche, la montée du chômage et des formes d'instabilité proches qui lui sont proches provoquent des frustrations et des sentiments d'injustice chez les jeunes. En conséquence, cette "absence" ou "manque" d'emploi dans le rang de cette catégorie sociale créée un problème d'insécurité.

2. Démarche méthodologique

2.1. Champ disciplinaire et nature de la recherche

Quels sont alors ces stratégies qui structurent 1'insertion professionnelle des jeunes à Cotonou et N'Djaména? Répondre à cette question exige de nous d'appréhender notre préoccupation sous prisme de la sociologie urbaine et de ses méthodologiques. A cet effet, l'urbain est conçu à partir de l'analyse de la crise de la ville et l'émergence du concept d'urbain est donc un produit de cette méthode dite régressive-progressive. (Hess, 1991 :16). C'est pourquoi dans le cadre de la présente recherche nous optons pour cette méthode. Ce dispositif est progressif, dans le sens où il accompagne les transformations d'un espace urbain notamment la crise de la ville et cette méthode régressive-progressive de Lefebvre (1950 : 180) consiste à partir de l'actuel, puis à remonter dans le passé sans pour autant s'y installer mais d'essayer de voir ce qui a eu lieu, ce qui s'est passé à telle ou telle époque ; ce qui s'est opéré suivant les deux complexités requises. La complexité horizontale a permis de constater que les jeunes à la quête d'insertion professionnelle à Cotonou et N'Djaména déploient des stratégies et logiques d'actions, sur la base de leurs compétences et en rapport avec la structure sociale ; et, ces données qui les déterminent (les jeunes) les conditionnent également. Cette catégorie sociale, dont les caractères dépendent largement des grands ensembles nationaux et/ou mondiaux, présente des variantes qui sont décrites et analysées tant à partir des critères démographiques, de la structure familiale, de l'habitat, de la religion, etc. Par ailleurs, cette complexité horizontale se double d'une "complexité verticale" ou "historique". Dans ce sens, les deux complexités "réagissent l'une sur l'autre" et, seule l'histoire (et non la sociologie empirique et statistique) peut expliquer le fait social (Lefebvre, citée par Hess, 1991:16). Par ailleurs, le procédé sociologique nous a toujours démontré que pour appréhender la réalité

O

sociale le plus finement possible dans toutes ses dimensions, tant socio-économiques que culturelles et institutionnelles, il faut le croisement de deux axes méthodologiques; ce qui nous a amené à conjuguer les méthodes d'investigation quantitatives et qualitatives. Aussi, avons-nous croisé l'enquête par questionnaire avec les entretiens (semi-directifs, non-directifs, focus groups...) et l'observation en continu (directe, participante, active...). En définitive, il s'agit d'une double mixité c'est-à-dire tout d'abord disciplinaire (économie, géographie, histoire, sociologie) et une approche à la fois quantitative et qualitative.

2.2. Echantillonnage de la recherche

Etant la sélection d'une partie dans un tout qui produit une série d'échantillons sur laquelle, l'on doit opiner, il se présente dans le cadre de la présente recherche comme suit.

2.2.1. Constitution des groupes cibles

La taille de notre échantillon est de cent quarante (140) enquêtés avec des acteurs tels que les jeunes insérés ou non, les autorités politicoadministratives, les religieux (Prêtres, pasteurs et imams), les jeunes chefs d'entreprises, les intermédiaires (formateurs, conseillers, référents, orienteurs), services « emploi jeunes » et parents. Ainsi, au nombre des critères retenus pour la catégorie des jeunes, il faut être âgé de 18 ans au moins. En effet, le critère relatif à la majorité émerge car c'est l'âge d'exercice des droits civiques et de la citoyenneté. Par ailleurs, la borne supérieure est de 40 ans (au plus); cela permet d'évoquer cette longue période de transition constatée de nos jours en matière d'insertion professionnelle dans le vrai sens du terme à savoir l'autonomie financière et la possibilité de maintenir l'employabilité. Il y'a également le lieu de résidence car, il faut résider dans l'un des quartiers retenus. Les parents par exemple apparaissent comme des personnes ressources et/ou groupe témoin. Les services « emploi jeunes », intermédiaires, autorités politico-administratives approchés pour leur niveau de connaissance et la maitrise qu'ils ont du champ considéré.

2.2.2. Techniques d'échantillonnage

Les techniques d'échantillonnage fondamentalement à l'œuvre sont simples et utilisées de façon complémentaire. Il s'agit de l'« échantillonnage par quotas », la « technique d'itinéraire» ou « l'échantillonnage boule de neige », l'« échantillonnage de convenance » ou l'« échantillonnage au jugé ». Les deux premières techniques ont par exemple donné la possibilité d'identifier certaines catégories à inclure dans l'échantillon. Il s'agit des promoteurs d'entreprise ayant bénéficié de financement ou des jeunes « placés » en entreprises, à partir d'une liste mise à notre disposition par les institutions de tutelles.

2.3. Approches théoriques

Il importe de faire observer que la présente recherche opte pour une triangulation théorique c'est-à-dire une analyse à la fois sociale et spatiale. Ainsi, les approches utilisées sont centrées premièrement sur l'interactionnisme symbolique de l'école de Chicago. Dans le cadre de cet article, nous allons l'aborder dans le sens de Blumer (1937:144), pour la simple raison que les versions revisitées manquent à notre avis d'enracinement historique. Par conséquent, les définitions et l'écriture ont du mal à convaincre. En effet, dans sa définition de l'interactionnisme symbolique, Blumer développe toute une vision du rapport individu-société et met ainsi explicitement sur les processus de définition d'interprétation. Autrement dit, il pointe le fait que la dimension du sens se trouve au cœur de l'association humaine. Cette conception selon laquelle chaque individu aligne son action sur l'action d'autres individus en s'assurant de ce qu'ils font ou de ce qu'ils ont l'intention de faire – c'est-à-dire en comprenant la signification de leurs actes (Blumer, 1962: 179) nous permet, à partir des observations personnelles et directes menées sur le terrain, d'appréhender les interactions entre d'une part le jeune en situation d'insertion avec les autres catégories d'acteurs, et d'autre part le même jeune avec son environnement ainsi que ses motivations.

Ensuite, nous faisons également mention de la théorie de la rationalité de Pareto (2013 : 66). Selon ce dernier, *le comportement, est logique* à la fois subjectif et objectif (2013 : 68) ; ce qui nous permet d'organiser les données de l'expérience des jeunes concernés.

Cette théorie de la rationalité se décline sur plusieurs axes :

- 1. Pour l'auteur (faisant la différence entre la rationalité et celle rationalité instrumentale), est rationnelle une action utilisant un moyen approprié par rapport à une fin. A cet effet, la rationalité est conséquentialiste. Si une action a bien pour conséquence de rapprocher l'acteur de l'objectif qu'il poursuit, cette action est rationnelle.
- 2. Ainsi, dans le cas des « actions logiques » (des actions rationnelles au sens de la rationalité instrumentale), les causes des actions sont confondues avec les raisons de l'acteur.
- 3. Dans le cas des actions « non-logiques » (irrationnelles du point de vue de la rationalité instrumentale), la question des causes des actions est plus complexe. Le jeune en situation d'insertion croit qu'il faut de la spiritualité (formes de religiosité ou de croyances) pour accéder à un emploi. La cause de son action est ici une croyance fausse. Par suite, il faut remonter à la cause de cette croyance. Selon l'auteur, cette cause ne peut être recherchée du côté d'un lien « logique » entre moyen et objectif puisque celui-ci n'existe pas. Elle doit donc l'être, avance-t-il, dans les mécanismes qui font croire au jeune à l'existence d'une liaison objective là où il n'y en a pas. Pareto (2013 : 69) propose donc de voir les causes des croyances sousjacentes aux actions non-logiques dans ce qu'il appelle des « sentiments ».

2.4. Modèles d'analyse : le stratégique et le comparatif

Les procédés ci-dessus explicités justifient l'analyse stratégique (Crozier et Friedberg, 1977:15) exploitée dans le sens de l'analyse des logiques d'action (ALA) et l'analyse stratégique des organisations (ASO). A ce propos, l'ancrage même de l'analyse des logiques d'action (ALA) se trouve dans l'analyse stratégique des organisations (ASO). La première permet de comprendre les comportements des acteurs (jeunes) en situation (d'insertion) et la seconde consent à cerner l'action organisée par l'analyse des comportements ou attitudes et des jeux de pouvoir des acteurs d'où les cadres méso et macrosocial.

En outre, la méthode ayant d'une part influencée, guider l'obtention des différents résultats en rapport avec l'insertion professionnelle des jeunes à Cotonou et N'Djaména et d'autre part déterminer l'analyse est la méthode comparative (binaire) qui porte en elle les empruntes du descriptif et de l'analytique à la fois. Nous avons comparé des objets tels que les comportements, les attitudes, les caractéristiques sociales, les situations ou des individus, le profil sociologique et professionnelle, les évènements parcours de économique, etc.). Ces variables sont donc préalablement soumises à une trie en catégories comparables faute de pouvoir manipuler le phénomène social étudié en laboratoire. Dans ce cens, nous avons également comparé des phénomènes semblables ou des cas « contrastés » afin de mieux isoler l'impact d'une variable sur un événement social. Car, la comparaison peut être implicite ou explicite c'est-à-dire en fonction de la stratégie de recherche adoptée. En tant que méthode critique, elle constitue pour nous d'objectivisation de nos résultats. A ce titre, elle laisse donc libre cours à notre imagination dans la production de résultats spécifiques aux contextes géographiques de notre recherche. Ce, grâce à son efficacité dans la critique et l'amélioration des théories à prétention universelle (Paquin, 2011:58).

3. Résultats de la recherche

3.1. Présentation des types de rationalités

Comprendre le système d'emploi revient à appréhender les conduites d'insertion. En effet, ce sont des paramètres qui varient en fonction des situations, des opportunités et du statut social de chaque individu. Le rapport au travail et les stratégies d'emploi ne sont pas les mêmes chez tous les jeunes. Et, ceux rencontrés n'avaient pas dérobés à la règle ; ils n'ont pas utilisé les mêmes stratégies et voies pour tenter de trouver du travail d'où la stratégie rationnelle limitée (Bernoux, 2004 : 22).

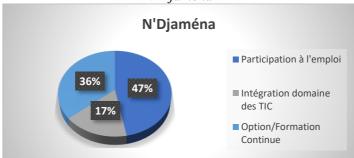
Figure 1 : Rationalités d'action des jeunes en situation d'emploi à Cotonou



Source : Données de terrain C.N. M'BAINDOLOUM et O.A. BIAOU, Octobre 2022

En vue de respecter le principe de la comparaison notamment binaire, nous allons également présenter les données en lien avec les formes de rationalités des jeunes à N'Djaména avant de procéder aux commentaires et analyses.

Figure 2 : Rationalités d'action des jeunes en situation d'emploi à N'Djaména



Source : Données de terrain C.N. M'BAINDOLOUM et O.A. BIAOU, Octobre 2022

A partir de ces graphiques, nous constatons que trois groupes de rationalités gouvernent les jeunes dans le champ de l'insertion professionnelle au niveau de notre cadre de recherche.

En effet, pour ceux qui souhaitent juste "participer à l'emploi", nous avons 65% à Cotonou contre 47% à N'Djaména. Quant à ceux qui

embrassent les TIC avec l'ouverture des centres pour des prestations diverses (photocopies, impressions, saisies, formations etc.), nous en avons enregistré 31 % à Cotonou et 17 % à N'Djaména. En matière de formation continue, ils sont à 04 % contre 36 % à Cotonou. En effet, appréhender la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes au niveau des deux villes en termes de stratégies, nous a conduit à réaliser une catégorisation de ceux qui peinent à s'insérer. Cela se fera à partir de quelques histoires atypiques de jeunes.

3.1.1. "Participer à l'emploi" ou stratégie du "second couteau" Participer à l'emploi"

Suivant une première classification, nous réalisons que pour certains jeunes, il faille avant tout rester sur le marché du travail, ne pas décrocher, pouvoir trouver du travail même à temps partiel et à des durées limitées. Ils sont prêts à mettre de côté leur fierté et optent pour la survie. Nous retrouvons donc dans ce champ, ceux qui sont à plein temps mais occupant des emplois de qualité dérisoire. Ainsi, avonsnous par exemple le cas d'un jeune diplômé en comptabilité exerce comme laveur des motos et automobiles, un autre jeune ingénieur électrique qui se retrouve être un jardinier, un licencié en communication qui fait dans la décoration événementielle. Nombreux sont ces jeunes diplômés qui regagnent le domaine de l'immobilier en tant qu'agents (A priori, il s'agit d'un secteur qui intéressaient les hommes mais compte tenu des difficultés d'insertion, de plus en plus de femmes se recrutent dans le secteur). Pour relayer l'information, ils utilisent des comptes Facebook, groupes WhatsApp, tiktok etc. ou ils proposent des offrent disponibles avec des images et toutes les informations utiles sans oublier des affiches aux coins des rues. Ils recherchent ainsi des clients c'est-à-dire des locataires de chambres et appartement ou des acheteurs de parcelles et maisons en vue d'espérer soit 10% sur les achats ou la valeur d'un mois de loyer en guise de commission. Ils opèrent en individuel c'est-à-dire qu'ils négocient directement avec les propriétaires. Cependant, avec la réglementation du secteur en vigueur, ils se mettent de plus en plus en réseaux tout en entretenant des partenariats informels avec des agences qui disposent réellement de ces biens immobiliers. Les résultats de terrain montrent que les jeunes sont notamment satisfaits des commissions issues des ventes de parcelles et autres domaines car elles sont plus consistantes que les locations. En effet, la redistribution des commissions au sein des réseaux fragilise souvent les montants à percevoir. Cette activité caractérise plus les jeunes de Cotonou que ceux de N'Djaména.

• Tratégie du "second couteau"

De plus en plus de jeunes se retrouvent à gérer des cabines téléphoniques pour des particuliers. Ils exercent ainsi, dans la vente de crédits, de forfaits internet ou d'appel, le transfert d'argent (*mobil banking*).

Il y en a qui par manque d'emploi se convertissent ou opèrent un biais dans le secteur de l'artisanat avec par exemple la coiffure, la couture, l'importation des boissons et fruits du Cameroun (caractéristique de N'Djaména), ou dans de petits commerces. Par ailleurs, le métier de Taxi-moto qui est pourtant un corps de métier homogène à Cotonou (*Zémidjan*), compte en majorité, des jeunes diplômés à N'Djaména. En outre, le niveau d'étude de ces *clandomen* peut varier du niveau Bac +2, la Licence ou même Master (BAC+5). Certains ont même étudié dans les pays de la sous-région africaine (Cameroun, Bénin, Niger, Nigéria etc.) avant de se confronter à une telle réalité.

Dans le même sillage, ces jeunes se recrutent de plus en plus dans la maçonnerie pour la construction des routes (Cotonou) ou des bâtiments (N'Djaména). A N'Djaména par exemple, il suffit de se positionner autour de 05heures à des carrefours stratégiques avec de matériels tels que la truelle et monter sur un véhicule de chantier de passage sans contrat pour espérer rentrer avec 2000 FCFA le soir.

Planche 1 : Jeune maçon à Farcha/N'Djaména (image à gauche) et jeunes maçons sur le chantier à la place du souvenir à Cotonou (image à droite)



Source : Données de terrain C.N. M'BAINDOLOUM et O.A. BIAOU. Octobre 2022

Ē

0

L

Aussi, en voulant s'insérer, des jeunes utilisent certains emplois comme des portes d'entrée en matière d'insertion professionnelle. Ils acceptent de maigres salaires dans le but d'acquérir de l'expérience en attendant de trouver un meilleur emploi ailleurs.

Tout en sachant que l'entrepreneuriat est plus valorisant que le salariat, d'autres acceptent pendant un temps, d'être embauchés dans des entreprises de commerce (cafeterias, boutiques etc.). Ce qui leur permet d'économiser et se mettre ensuite à leur propre compte, ce qu'on a nommé « stratégie de placement ». Cette stratégie est adoptée par nombre de jeunes dans le sens où d'une part ces branches d'activités sont utilisées comme tremplin. Il s'agit du métier de *mototaxi* ou de la vente d'essence pour une connaissance ou à son compte. Par contre, un piège guette ces jeunes qui, au départ voient en ces professions des vestibules et qui finalement y demeurent à vie sans réussir leur projet professionnel et partant leur insertion sociale.

3.1.2. Adoption du secteur des TIC et formation continue

Pour être plus compétitifs sur le marché du travail, certains jeunes sont obligés de continuer les études parce qu'il faut mettre toutes les chances de son côté disent-ils. Cette tendance relève plus de N'Djaména dans la mesure où ces derniers ont une préférence pour les emplois salariés que ceux de Cotonou qui sont plus dans une perspective entrepreneuriale avec souvent peu de moyens. Ce qui traduit le niveau de pression compte tenu de la configuration sociale de chaque pays. En effet, les liens sociaux étant plus solides, les jeunes de N'Djaména peuvent compter sur leurs proches en termes de satisfaction de certains besoins primaires (nourriture, logement etc.) que ceux de Cotonou où il y'a un relâchement du filet de sécurité familiale et une montée inquiétante de l'individualisme.

Nourrissant le même objectif c'est-à-dire ne pas ne pas perdre en compétitivité, des jeunes embrassent le domaine des TIC et la formation continue. Ce qui leur garanti l'intégration dans des entreprises. Une deuxième catégorie proche de la première, excelle dans les formations ; ils donnent soit des formations pour devenir formateur ou pour embrasser n'importe quel domaine de l'informatique à savoir le Web, la Création de site Internet, la Cybersécurité le Développement logiciel, le Web Marketing, le Management des systèmes d'information, le Système de gestion de

O

contenu etc. Une troisième catégorie de jeunes se convertit dans ce domaine en mettant sur pied des centres qui offrent des prestations diverses (photocopies, impressions, saisies, etc.).

Il convient de rappeler par ailleurs que ce secteur est plus développé dans le contexte de Cotonou que celui de N'Djaména pour cause de niveau de couverture et de disponibilité de produits. Cependant, l'amour que les jeunes de N'Djaména ont pour ce secteur conjugué au niveau de détermination et d'engagement réduisent l'écart entre les deux villes.

Nous pouvons donc affirmer sans risque de nous tromper que le domaine de l'informatique est un secteur qui recrute. A cet effet, ONG, formateurs, intermédiaires, orienteurs et religieux etc. qui interviennent dans la promotion de l'emploi des jeunes martèle l'importance des TIC comme étant un catalyseur pour accéder à l'emploi.

3.2. Analyse des résultats

Par manque d'emploi, l'instinct de survie poussent des jeunes vers des activités par PIS-ALLER. Apercevoir des jeunes factotum ou agents de sécurité par exemple peut être concevable mais scandaleux pour quelqu'un qui s'est donné du mal à étudier ou suivre une quelconque formation dans le but d'intégrer un domaine d'activité précis. Les jeunes diplômés notamment pour qui, le circuit traditionnel est le plus souvent un stage professionnel, un concours ou un recrutement direct, se retrouvent malheureusement confrontés aux difficultés d'insertion. La possession d'un diplôme n'assure plus, de manière quasi automatique, l'entrée dans un emploi "classé" selon un niveau correspondant à celui du diplôme. La concurrence sur les emplois s'intensifie en même temps que les critères de l'embauche et les statuts de l'emploi se diversifient.

En conséquence, beaucoup d'entre eux n'empruntent plus ce chemin traditionnel et c'est ce qui justifie de voir ces jeunes bardés de diplômes, massés déplorablement dans des activités qui ne correspondent pas du tout à leur profil et qui adoptent ce que nous appelons dans le cadre de cet article de la stratégie du « second couteau » comme pour parler de la stratégie rationnelle limitée de Bernoux (2004 :5). Cette disparité formation-emploi s'observe donc plus en termes de niveau de formation-activité exercée. A priori, l'on

pourrait penser que ces derniers, sont peut-être dans ces métiers par passion mais non. A la question de connaitre les raisons ou motivations du choix de ces activités, la réponse a tout simplement été la contrainte (manque d'emploi, instinct de survie). Ce n'est malheureusement pas de cas isolés mais de faits généralisés qui justifient la préoccupation au cœur de cet article. Pour les mêmes raisons c'est-à-dire plus ou moins satisfaire leurs besoins fondamentaux, beaucoup de jeunes diplômés aujourd'hui se retrouvent enseignants ou répétiteurs (cours de maison). Pourtant, ce secteur requiert beaucoup de qualité avec une bonne vocation. Ce qui comporte des risques et contribue à la baisse de niveau dans nos systèmes d'enseignement.

L'analyse des éléments en matière de logique d'action, nous plonge d'emblée dans la relation entre moyens et fins (Boudon, 1973 :28). La validité d'une relation entre moyen et fin ne peut être appréciée que si l'on dispose de certaines connaissances, on ne peut déclarer une action logique ou non-logique dans l'absolu, mais seulement relativement aux connaissances dont dispose l'acteur.

Par ailleurs, il convient de retenir que chacun des choix opérés par les différentes catégories de jeunes s'inscrivent dans l'équation fondamentale de la sociologie des logiques d'action : L'acteur + la situation d'action = logiques d'action (Amblard et al. 2005 :22) et ont été appréhendés sur toutes les dimensions. En effet, il s'agit de l'acteur social historique qui mobilise les dimensions du type Bourdieusien, l'acteur stratégique. L'analyse stratégique intervient ici dans ce sens que le comportement des jeunes de Cotonou et N'Djaména dépend des objectifs clairs et conscients, des atouts qui sont à leur disposition et de la situation donnée au moment de l'action. A cet effet, la capacité d'action de l'acteur dépend de quatre postulats : L'organisation est un construit où l'acteur est relativement libre, les objectifs des organisations et des individus se recouvrent mais pas totalement. La rationalité limitée qui est un principe selon lequel, cette limitation se fait en plusieurs sens. Il faudrait aussi que l'acteur, pour être rationnel, ait toute l'information au départ. Enfin, l'acteur ne cherche pas l'optimisation, mais la satisfaction (Amblard et al., 2005 : 8).

Par conséquent, le choix « rationnel » est toujours exercé selon un schéma simplifié, limité et approximatif. Ici, le jeune agit par intérêt

mais il s'agit d'un utilitarisme primaire, visant uniquement le pouvoir, l'argent. L'analyse stratégique admet un autre enjeu; il s'agit de la création, la constitution du lien social au prix d'un sacrifice relatif payé par chacun des acteurs pour construire le groupe social. La question du pouvoir touche ainsi directement à la question de l'identité. Selon les tenants de ce postulat, ce concept permet de comprendre l'orientation non utilitariste du concept de pouvoir.

En définitive, l'insertion des jeunes se positionne entre des formes d'intégration, de désaffiliation et de vulnérabilité sociale (Castel, 2003:19). En effet, la démarche d'insertion professionnelle reste souvent dans une logique sociale et peu économique. La conséquence est que les demandeurs d'emploi ne sont pas responsabilisés et sont peu compétitifs sur le marché de l'emploi.

Conclusion

En matière de logique d'action, la recherche a fait émerger des champs qui constituent des enjeux pour les jeunes de Cotonou et de N'Djaména. Il y a les jeunes qui souhaite juste participer à l'emploi, ceux qui déploient ce que nous appelons ici des stratégies du « second couteau » ou ce que Bernoux (2004:8) désigne par « stratégie rationnelle limitée ». Il y a également ceux qui choisissent la sphère religieuse ou le domaine de l'entrepreneuriat, entre autres. Cette diversité de mobiles et des rationalités est partagée entre les actions logiques et illogiques ou rationnelles et irrationnelles. Les nuances existent certes, mais les formes convergentes en matière d'insertion des jeunes montrent deux espaces sociaux qui partagent des réalités plus ou moins communes. Ainsi, un décryptage croisé des politiques d'insertion professionnelle des jeunes à Cotonou et N'Djamena permet de dégager quelques points convergents :

- Le passage du primo-demandeurs d'emploi du système éducatif au système productif (insertion);
- Le retour à l'emploi de personnes s'étant précédemment retrouvées au chômage après une première expérience professionnelle (réinsertion);
- La reconversion de travailleurs en poste, mais en quête de mobilité ou tout simplement engagés dans une démarche préventive

 \mathbf{C}

de consolidation de leurs acquis professionnels et de prévention de leurs emplois ;

L'accompagnement individuel et l'assistance aux personnes désireuses de créer leur propre entreprise. Dubar (2001, p. 26) tout en restant fidèle au point de vue du collectif de chercheurs affirme que considérer l'insertion professionnelle comme socialement construite, c'est dire plusieurs choses en même temps : qu'elle est historiquement inscrite dans une conjoncture (économique et politique) ; qu'elle est dépendante d'une architecture institutionnelle qui traduit des relations spécifiques (à un espace sociétal) entre éducation, travail et rémunération ; qu'elle est dépendante des stratégies d'acteurs y compris de celles des personnes concernées ; que ces dernières sont elles-mêmes liées à des trajectoires biographiques et notamment à des inégalités sociales de réussite scolaire et sociales.

En outre, cet article n'a pas l'ambition de renier le processus normal d'insertion de certains jeunes rencontrés dans le cadre de la production de ce document. Il s'agit de ceux qui ont la chance de s'insérer à la suite de leurs formations et qui pourraient s'inscrire dans le schéma ou modèle linéaire études/insertion/travail/retraite.

Références bibliographiques

Amblard Henri et al. (2005), *Les nouvelles approches sociologiques des organisations Sociologie*, Réflexion, Vers une ouverture d'esprit, Paris, Seuil

Bernoux Philippe (2004) Sociologie du changement dans les entreprises et les organisations, Paris, Seuil

Boudon Raymond, (1973) L'Inégalité des chances, Paris, Armand Colin

BOURDIEU Pierre, 1984, Questions de sociologie, Éditions de Minuit.

Castel Robert, (1995), *La Métamorphose de la question sociale*, Une Chronique du salariat, Paris, Éditions Fayard

Crozier Michel et Friedberg Erhard. (2014), *L'acteur et le système les contraintes de l'action collective*, Seuil

0

Dubar Claude (2001), « La construction sociale de l'insertion Professionnelle », Laboratoire PRINTEMPS, Professions, Institutions, Temporalités, CNRS, Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines n° 7

HESS Rudolf (2009) « Henri Lefebvre et la pensée du possible », Paris : Economica

LEFEBVRE Henry (1965), Les méthodes et la situation des sciences sociales, Le Monde

MANSUY Mathieu et al. (2001), Transitions entre le système éducatif et la vie active : chiffres clés sur la formation professionnelle dans l'Union européenne, Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes

PARETO Vilfredo (1968), *Traité de sociologie générale*, Œuvres complètes, Genève, t.XII, Droz.

PRÉVOST Jean-Guy (2011) « Statistiques linguistiques, rhétorique quantitative et effets de perspective », Sociologie et sociétés, 43, 2 : 19-40.